

CACES® R490 - Grues Auxiliaires de Chargement**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**COFAS
Anaïs LANDARRABILCO
06.81.19.78.01
a.landarrabilco@cofas.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé d'au moins 18 ans Pas de contre indication médicale Maîtriser la lecture et les 4 opérations.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Etre capable de maîtriser la conduite d'une grue auxiliaire - Connaître les règles d'une utilisation en sécurité - Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer, - Connaître sa machine pour mieux l'utiliser. - Assurer l'entretien simple de sa grue auxiliaire - Obtenir le CACES ® R490 avec ou sans télécommande

Contenu et modalités d'organisation

LA LEGISLATION ACTUELLE • Avoir des notions sur la responsabilité pénale, civile ou morale en cas d'accident • Décret du 2 décembre 1998, articles R. 231-34 à 44 du Code du travail, • Les différentes instances et leurs fonctions • Recommandation R490 de la CNAMTS • Les différents modèles de grues auxiliaires et leurs conditions d'utilisation TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES GRUES AUXILIAIRES • Les caractéristiques de la machine, les différents documents obligatoires • Le poste de commandes • Les différents organes mécaniques • Les dispositifs de sécurité • Le circuit hydraulique et ses composants • La maintenance de premier niveau SECURITE ET COMPORTEMENT • Les consignes d'utilisation • La stabilité du châssis, la capacité de levage (abaque de charge) • Les précautions liées à l'environnement de travail • Port des EPI • Les consignes de sécurité en fonction du vent • Les nuisances sonores • Les gestes de commandement LES REGLES D'UTILISATION ET DE CONDUITE • La prise de poste, l'adéquation grue/travail confié • Positionnement du châssis en fonctions des tâches à réaliser • Signalisation de la zone de travail • Les différentes opérations de levage, pose et dépose • Assurer un élingage de qualité • Les manœuvres avec télécommande • La fin de poste, savoir rendre compte • Partage d'expérience (si recyclage)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé****Validation(s) Visée(s)****Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R490 grues de chargement - Sans niveau spécifique****MON COMPTE FORMATION** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours****Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00235280	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Saint-Perdon (40)	COFAS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00262698	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Saint-Perdon (40)	COFAS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00350376	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Saint-Perdon (40)	COFAS		MON COMPTE FORMATION	FPC
00413899	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Saint-Perdon (40)	COFAS		MON COMPTE FORMATION	FPC